

Veille agricole Hongrie Avril 2024

Pacte vert : nouvelles mesures gouvernementales en soutien des agriculteurs

István Nagy, ministre de l'agriculture, a annoncé un plan d'actions de 5 mesures pour soutenir les agriculteurs :

1. Outre la restriction sur les produits agricoles ukrainiens déjà en place, le gouvernement a adopté une nouvelle mesure concernant les importations. Les produits agricoles interdits d'importation en provenance d'Ukraine devront faire l'objet d'une notification complète, quel que soit leurs pays d'origine.
2. Le Trésor public hongrois paiera les aides de la PAC (surfaces et animales) de 2023 jusqu'au 30 mai. A ce stade, l'État hongrois a versé 470 Mds HUF à 156 000 agriculteurs. 265 Mds HUF supplémentaires seront donc versés aux agriculteurs d'ici la fin mai.
3. Constructions agricoles de Széchenyi (mécanisme de prêts bonifiés) : le gouvernement fournira jusqu'à 45 Mds HUF de financement supplémentaire jusqu'en 2026. Le taux d'intérêt est de 5 % et la demande de prêts est abondante.
4. Le gouvernement relèvera le seuil pour le remboursement de la taxe sur le diesel rattachées aux machines agricoles à 90 %, soit une aide supplémentaire de 1 milliard HUF (2,5 M €) à l'intention des agriculteurs.
5. Les appels d'offres de l'UE pour le développement du secteur alimentaire seront annoncés prochainement. Un total de 400 Mds HUF pourrait être attribué aux agriculteurs dans les prochains jours.

Le Ministre a justifié ces nouvelles mesures par la nécessité de devoir faire face à des conditions de marché dégradées sous l'effet d'une offre excédentaire importante et d'une chute significative des prix. Il a derechef dénoncé la décision de l'Union européenne de permettre à l'Ukraine d'exporter ses produits agricoles vers l'UE en franchise de droits et sans restriction.

Près de 1500 Mds HUF d'aide versés à l'agriculture

Au cours de la première année du cycle de la politique agricole de l'UE 2021-2027, soit en 2022, 1409,2 Mds HUF de subventions pour l'agriculture et le développement rural ont été versés.

Les fonds de l'UE ont représenté 63,8 % des subventions, tandis que 36,2 % provenaient du budget hongrois. Dans le cadre du programme de développement rural, 750 Mds HUF et 496,2 Mds HUF de subventions directes ont été versées aux agriculteurs. Parmi les bénéficiaires, les producteurs de cultures arables ont reçu l'essentiel avec près d'un tiers, tandis que les éleveurs ont reçu 17 % des subventions et les horticulteurs 4,5 %.

Toujours en 2022, un montant de 50,7 Mds HUF était disponible pour compenser les dommages causés par les intempéries. Selon la déclaration de l'AKI, à la fin de 2023, l'encours des prêts à l'agriculture avait augmenté de 3,5 % en glissement annuel pour atteindre 1 039,6 Mds HUF. La part des prêts à taux réduit est de 69,4 %, tandis que la part des prêts de marché est de 30,6 %.

Le portefeuille de prêts des exploitations individuelles a diminué de 1,7 % pour atteindre 369 Mds HUF, tandis que le portefeuille de prêts des coopératives agricoles a augmenté de 6,6 % pour atteindre 670,6 Mds HUF,

l'élevage représentant la part la plus importante. Les prêts à l'industrie alimentaire ont diminué de 2 %, à 747,3 Mds HUF. Le portefeuille de prêts des entreprises individuelles a chuté pour sa part de 9,2 % à 6,5 Mds HUF, tandis que celui des sociétés de personnes baissait de 1,9 % à 740,8 Mds HUF.

La grippe aviaire détectée dans l'Est de la Hongrie

Le sous-type H5N1 de la grippe aviaire a été identifié dans un certain nombre d'élevages de volailles dans les comtés de Békes et de Jász-Nagykun-Szolnok, dans l'Est du pays selon l'autorité de sécurité alimentaire (Nebih). 44 000 canards ont été abattus dans une ferme de Tótkomlos,, ainsi que 1 500 oies à Pusztaföldvár et 20 000 dindes à Öcsöd. Des zones de protection et de surveillance ont été établies autour des fermes les plus éloignées.

Miel

Selon le ministre de l'agriculture, István Nagy le principal problème du marché hongrois du miel est l'importation par l'UE de miel en provenance de Chine. De fait, l'UE ne produit pas suffisamment de miel et en importe de Chine où il est produit à l'échelle industrielle et à des très bas prix. István Nagy a souligné que les apiculteurs aimeraient vendre du miel hongrois sur le marché européen, mais qu'ils ne pouvaient pas le faire parce qu'il était remplacé par du miel chinois et ukrainien, ce qui entraînait aussi un resserrement du marché et des prix. Le miel est aujourd'hui à un tel étiage en Europe que le prix ne couvre même pas les coûts des apiculteurs. Ceux-ci sont donc obligés de vendre à perte, ou de garder leur miel en stock.

Litige entre le gouvernement hongrois et le distributeur Spar

La Commission européenne mène une enquête contre le gouvernement hongrois au sujet de la taxe exceptionnelle sur les distributeurs introduite en 2020 après que le gouvernement autrichien et Spar ont déposé une plainte pour discrimination des entreprises étrangères. La taxe instituée s'élève désormais à 4,5 % et se traduit pour la plupart des entreprises étrangères du secteur en Hongrie par l'accumulation de pertes ou, dans le meilleur des cas, des profits réduits à l'épaisseur du trait, dans le même temps où les chaînes hongroises ne paient qu'une taxe de 0 à 1% sur les revenus grâce à un système de franchise. A noter également que la surtaxe hongroise sur les distributeurs a déjà été fortement critiquée par la Commission européenne dans son rapport 2023 et alors qualifiée de discriminatoire. Les autorités européennes enquêtent également sur le système des promotions obligatoires, une autre mesure des autorités hongroises qui fait l'objet de l'attention de la Cour européenne depuis l'automne dernier. De son côté, le gouvernement hongrois entend poursuivre SPAR pour « atteinte à sa réputation ».

Bilan du distributeur SPAR

SPAR Hongrie a encore déficitaire en 2023 selon Gabriella Heiszler, Présidente et directrice générale de SPAR Hongrie. Elle n'a pas donné le chiffre exact (la date limite de soumission du rapport annuel est le 31 mai), mais seulement une estimation de la perte, qui est à peu près la même que celle de 2022, soit 13 Mds HUF. En cause, la taxe spéciale sur les distributeurs puisque l'entreprise a dû payer près de 30 Mds HUF l'année dernière. Dans le bilan tiré du dernier exercice, la PDG rappelle que les ventes ont baissé d'environ 4 % en volume, ce qui est beaucoup moins que la moyenne nationale du commerce de détail, qui est de 8 %. En 2023, les clients ont dépensé 1 023 Mds HUF dans les magasins Spar, soit une hausse de 15,79% par rapport à l'année précédente. Les ventes de produits de la marque ont progressé de 3,8 % en volume, mais de 19,3 % en termes de prix (pour une inflation moyenne de 17,5 % en Hongrie en 2023). Les produits sous marque de distributeur ont ainsi représenté exactement un tiers du chiffre d'affaires total de l'entreprise. Les achats en ligne représentent encore une très petite partie des ventes de SPAR, l'achat en ligne moyen était de 26 590 HUF.

Il existe actuellement 641 magasins SPAR en Hongrie, qui emploient 17 000 personnes, y compris le réseau de franchises. L'année dernière, la société a ouvert 5 nouveaux magasins à travers le pays et en a modernisé 4 autres. Au total, elle y a consacré près de 10 Mds HUF.

Proposition de loi pour interdire la vente de boissons énergisantes aux moins de 18 ans

Cette proposition de loi a été soumise au Parlement début avril. Selon le projet, la vente des boissons énergisantes sera soumise aux mêmes règles que la commercialisation des boissons alcoolisées, des produits du tabac ou des produits sexuels.

La justification générale est que la consommation de boissons énergisantes par les moins de 18 ans ne cesse d'augmenter. Or, selon les experts de la Société hongroise des cardiologues et du Centre national de santé publique et de pharmacie, la consommation excessive de boissons énergisantes par les jeunes constitue un risque important pour leur santé.

Depuis le 1^{er} novembre 2011, le Centre national de santé publique et de pharmacie a reçu près de 500 alertes liées à des malaises et à des symptômes indésirables suite à la consommation de boissons énergisantes. Parmi les incidents signalés, 26 % concernaient des filles et 74 % des garçons. 74 % des cas impliquaient des jeunes de moins de 18 ans, le plus grand nombre de cas concernaient les personnes âgées de 15 à 16 ans.

La quantité de boisson énergisante consommée variait de 1 décilitre à 2,5 litres par personne et 22 % des boissons énergisantes étaient consommées avec de l'alcool.